

LE DES JEPS À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

90% DE RÉUSSITE
AU DIPLÔME

- Une formation sur un an.
- 84% de taux d'insertion pour les demandeurs d'emploi
- Des journées de formation communes avec l'IRTS de Franche Comté.
- Un fort réseau de professionnels mobilisés autour d'une association d'éducation populaire.
- La Maison des Métiers de la Ville : lieu ressource, laboratoire d'échanges, espace de rencontres.

LE FINANCEMENT

Coût de la formation

Coût total : 9800 €
+ 50 € de frais de dossier
(les personnes demandeurs d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire de la formation : 14 €

Coût pour le cursus en modulaire :

50 € de frais de dossier (les personnes demandeurs d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire : 15 €

UC1 (210h) : 3150 €
UC2 (210h) : 3150 €
UC3 (210h) : 3150 €
UC4 (70 h) : 1050 €

PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION
ÉLIGIBLE AU

CPF

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) de transition, au CPF monétisé, au Plan de développement des compétences, aux contrats en alternance, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance).

Plus d'informations sur le CPF :

www.moncompteactivite.gouv.fr

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Pôle Emploi,...)

Nous contacter pour plus d'informations.

INFOS PRATIQUES

Horaires de la formation :

• De 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

• Des journées de formation sont susceptibles de se dérouler dans d'autres lieux en Franche-Comté.

 **Trajectoire
formation**

PLAN & CONTACT



Maison des Métiers de la Ville

13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard



Tél. 03 81 96 70 92 - Fax 03 81 91 78 33



www.trajectoire-formation.com

Contact : claire.pfauwadel@trajectoire-formation.com



Directeur de structure et de projet

Formation en alternance

DESJEPS

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport
Mention animation socio-éducative ou culturelle

**DU 6 JANVIER 2020 AU
11 DÉCEMBRE 2020
À MONTBÉLIARD**

Directeur de structure et de projet

LE MÉTIER

Le directeur de structure et de projet :

- est responsable de la mise en oeuvre collective, technique et financière du projet de la structure ;
- est le garant de la mise en oeuvre du projet associatif et/ou de développement ;

Exemples d'emplois occupés par d'anciens stagiaires :

- directeur(trice) de centre social ;
- directeur(trice) de centre culturel ;
- directeur(trice) de centre socioculturel ;
- directeur(trice) de MJC ;
- responsable de pôle ou d'unité d'action sociale ;
- directeur(trice) de foyer d'hébergement social ;
- directeur(trice) d'établissement médico-social ;
- directeur(trice) d'entreprise d'insertion par l'économique ;
- directeur(trice) d'établissement médico-professionnel ;
- directeur(trice) d'association à caractère sociale ;
- directeur(trice) de centre communal d'action sociale ;

Pour en savoir plus : Fiche ROME K1403

Ma vie, mon métier

« Je suis directrice d'une MJC. Je mets en oeuvre notre projet associatif en lien étroit avec le Conseil d'Administration. L'enjeu est d'impulser et de piloter des projets de transformations et/ou d'innovation sociale. Au quotidien, cela passe par exemple par la gestion financière, le suivi de notre équipe (recrutements, politique de formation, management, ...) Mais c'est aussi le développement de nouveaux partenariats et le renforcement des existants, la veille stratégique, le suivi des évolutions réglementaires, ... Bref une multitude d'aspects à maîtriser qui rendent ce métier riche et jamais routinier ! »

UNE DIVERSITÉ DES CHAMPS D'APPLICATION



ÉDUCATION POPULAIRE



CULTURE



INSERTION



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



SOCIAL



JEUNESSE



MÉDICO-SOCIAL

LA FORMATION

UC1

CONSTRUIRE LA STRATÉGIE D'UNE ORGANISATION :

- projet de développement
- diagnostic partagé
- contexte et enjeux

UC2

GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES :

- politique RH
- GRH
- recherche de financements
- gestion financière

UC4

ORGANISER LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ :

- dispositifs réglementaires et conventionnels
- contrôle qualité

UC3

DIRIGER UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT :

- partenariats et réseaux
- empowerment
- management
- évaluation

DES MISSIONS

Durée totale :

En centre de formation :
100 jours, soit 700h

En stage pratique :
86 jours, soit 600h

Soit un total de
1 300 h

ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

- Jeudi 21 mars 2019 à partir de 16h30
- Lundi 6 mai 2019 à partir de 16h30

Conditions d'accès à la formation :

Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.

Etre titulaire, soit :

- du DEFA ;
- du DEJEPS « animation socio-éducative ou culturelle » ;
- d'un diplôme de niveau III du champ de l'animation enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Ou :

- justifier d'une expérience de 36 mois (2400 heures) d'activité professionnelle ou bénévole, quel que soit le domaine.

Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

Calendrier & modalités d'admission* :

SÉLECTION INITIALE :

20 MAI

Date limite de dépôt de dossier

28 MAI

Epreuve écrite (étude de cas de 3h30 sur table) de 9h à 12h30

28 MAI

Entretien de 13h30 à 18h

SÉLECTION COMPLÉMENTAIRE :

14 SEPTEMBRE

Date limite de dépôt de dossier

19 SEPTEMBRE

Epreuve écrite de 9h à 12h30

19 SEPTEMBRE

Entretien de 13h30 à 18h

*Dates soumises à modification. Se référer au site internet de Trajectoire Formation pour des informations actualisées.